

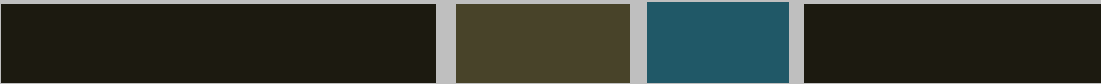


RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 3 novembre 2014



Municipalité d'Oka



Chères Okoises, chers Okois,

En vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, j'ai le privilège de vous présenter pour la première fois le rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka. En effet, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, le maire doit faire état sur la situation financière de la Municipalité, au cours d'une séance du Conseil.

Je présenterai donc dans ce rapport les états financiers consolidés de l'année 2013, le dernier rapport du vérificateur externe ainsi qu'un survol des réalisations pour l'année en cours. Je vais poursuivre avec les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, les orientations générales du prochain budget ainsi que le prochain programme triennal d'immobilisations.

Enfin, je vous soumettrai la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité depuis le rapport sur la situation financière 2013 ainsi que la rémunération accordée aux élus.

États financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2013

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée, Binette, Brière, Ouellette, CPA s.e.n.c.r.l., les états financiers de l'année 2013, déposés en septembre 2014, faisaient état d'un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 352 689 \$. Au 31 décembre 2013, les revenus de fonctionnement totalisaient 6 684 465 \$ et les dépenses et affectations étaient de 6 331 776 \$.

En conséquence, l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 au rapport financier comporte un excédent accumulé non affecté de 774 227 \$ auquel s'ajoute un montant de 203 840 \$ en 3 fonds réservés : Camion – étangs aérés 10 909 \$; Disposition des boues – étangs aérés 78 984 \$ et Service de la dette poste de la Sûreté du Québec 113 947 \$. Les disponibilités du fonds de roulement s'élèvent à 114 258 \$, alors que le fonds des parcs et terrain de jeux est de 17 683 \$. Le fonds de la Loi 288, quant à lui, est de 446 012 \$.

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2013 de la Municipalité d'Oka est de 1 907 697 \$, représentant un montant de 717 \$ par unité d'évaluation.

Il est à noter que, en 2013, les états financiers de la Corporation de l'Abbaye d'Oka ont été consolidés dans le rapport financier de la Municipalité d'Oka. Or, le rapport financier consolidé démontre par contre un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 134 681 \$. L'endettement à long terme consolidé de la Municipalité et de la Corporation est de 7 778 048 \$.

Dernier rapport du vérificateur général

Le rapport du vérificateur sur les états financiers consolidés précise que ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013. Il en est de même en ce qui a trait aux résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Réalisations de l'année 2014

Avant d'aborder le vif des réalisations, il est opportun de rappeler le contexte électoral qui a marqué l'année 2014. En effet, c'est au mois de juin dernier que vous m'avez accordé votre confiance pour le poste de maire. Ainsi, j'ai l'honneur de poursuivre la volonté de maintenir une gestion responsable et efficace des fonds publics et d'améliorer la qualité de vie de notre collectivité, tout en y apportant une nouvelle approche, une nouvelle vision. L'année 2014 aura ainsi été marquée de changements, d'ajustements et si l'ensemble des projets projetés n'ont pas pu être concrétisés, la nouvelle administration demeure fière du chemin parcouru en peu de temps, chemin que nous poursuivrons de plus belle au cours des prochaines années.

Ainsi, nous avons donc poursuivi le désir, mais surtout le besoin, de consolider nos acquis. Notons d'abord la poursuite des travaux de pavage et de réfection des rues sur l'ensemble du territoire. En effet, au total, ce sont 382 000 \$ qui ont été injectés selon les priorités déterminées grâce au rapport d'auscultation de la chaussée réalisé en 2012. S'ajoute à ces travaux le prolongement de la rue Champlain ainsi que le nivellement et le rechargement du rang Saint-Ambroise.

Nous avons également procédé à la réfection de la toiture de la Salle des Loisirs, à l'acquisition de mobilier pour les besoins de nos salles et fait l'acquisition des deux premiers défibrillateurs qui seront dorénavant disponibles dans les salles de la Mairie et des Loisirs.

Aussi, considérant le besoin d'un nouveau véhicule pour le service de l'hygiène du milieu et avec le désir de rendre notre parc de véhicules plus vert, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle Honda Fit, véhicule plus économique et plus écologique.

Du côté de l'administration, la Municipalité s'est dotée d'un tout nouveau logiciel de gestion documentaire, d'un nouveau serveur informatique et a amorcé la refonte de son site Internet. Ces investissements s'inscrivent dans notre désir d'amélioration continue de la qualité des services, mais aussi à faciliter nos différentes communications et s'adapter aux nouvelles technologies.

Prévisions budgétaires 2014, orientations du budget 2015 et programme triennal d'immobilisations

Nos prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2014 indiquent que la situation financière de la Municipalité d'Oka est en bonne santé et bénéficie d'une gestion saine et équilibrée.

Votre Conseil municipal et l'administration travaillent actuellement en étroite collaboration à l'élaboration du prochain programme triennal d'immobilisations ainsi que du budget de l'année 2015, qui vous seront présentés lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal au courant du mois de décembre. D'ici là, j'aimerais vous informer de certaines de nos orientations pour nos projets d'immobilisations réalisés, en cours et futurs.

Cette année, nous mettrons l'accent sur la réfection et l'amélioration de certains bâtiments municipaux qui nécessitent des investissements, notamment la Maison Lévesque, la caserne d'incendie ainsi que la Mairie. De plus, les réparations seront apportées au chalet Optimiste suite à l'incendie survenu en juillet 2013.

Ensuite, nos immobilisations pour la prochaine année se poursuivent dans cette même lignée, soit à renouveler et entretenir nos infrastructures existantes. Il est important, compte tenu du vieillissement de ces dernières, d'aller de l'avant afin de maintenir un parc immobilier en bon état.

Dans cette même veine, nous allons aussi mettre à jour le plan de caractérisation de notre réseau routier afin de mieux encadrer les investissements nécessaires des prochaines années. Depuis trois ans, le Conseil a priorisé un grand rattrapage au chapitre de l'entretien de nos réseaux routiers.

Dans le dossier de l'eau potable, nous attendons la réalisation de l'étude de vulnérabilité des puits du parc d'Oka, une étape importante qui sera considérée afin de faire le choix le plus judicieux en ce qui a trait à l'alimentation en eau potable pour les prochaines années des Okoises et des Okois raccordés au réseau d'aqueduc.

L'année 2015 en sera une où le volet culturel sera aussi mis de l'avant avec la concrétisation d'un important projet dont il est question depuis plusieurs années, soit la relocalisation de la bibliothèque. Il ne faut pas oublier que le défi est grand. Au-delà d'une relocalisation, nous nous devons de tenir compte de l'évolution des besoins des utilisateurs, mais nous avons aussi le souci de faire un choix économiquement judicieux, d'optimiser ce haut lieu de culture et de mettre en valeur notre patrimoine bâti.

Nous poursuivons également la réalisation entamée à l'été 2013 de la relocalisation d'une partie de la piste cyclable dans le cadre du projet Oka - Mont-Saint-Hilaire.

Aussi, pour relancer le projet de revitalisation du noyau villageois, la Municipalité d'Oka a également le désir de mettre en valeur les richesses de son territoire, notamment en adoptant une position de facilitateur de projets structurants. Oka possède les atouts pour augmenter la pratique de loisirs ou de sports nautiques sur son territoire et bénéficier ainsi d'un apport économique complémentaire pour sa communauté.

En ce sens, la Municipalité prévoit également concrétiser un projet de quais flottants adjacents au quai municipal afin de permettre aux plaisanciers d'avoir un accès direct au cœur du noyau villageois, un atout important pour favoriser le caractère touristique, commercial et économique de notre Municipalité.

Enfin, en collaboration avec les gens du milieu, nous désirons regarder les avenues ou pistes d'action qui pourraient stimuler les investissements d'établissement de commerces de proximité pour les gens d'Oka et les villégiateurs.

Rémunération des élus

En ce qui a trait à la rémunération des membres du Conseil, la réglementation relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller reçoit une rémunération de base de 7 070 \$ et une allocation de 3 535 \$. Le maire reçoit quant à lui un montant de 21 210 \$ et une allocation de 10 597 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 5 201 \$.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose aujourd'hui la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste inclut tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2013 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats inclut une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Conclusion

En terminant, je suis reconnaissant de la confiance que les citoyens ont bien voulu m'accorder comme nouveau maire. Avec mes collègues au Conseil et l'administration municipale, nous avons toujours en tête de liste, dans nos orientations, une saine gestion des finances de la Municipalité. Tout en assumant nos obligations financières actuelles, nos efforts sont tournés vers le développement, la vision durable et le souci d'une gestion rigoureuse de notre belle Municipalité.

J'en profite d'ailleurs pour remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour le travail accompli au cours de la dernière année, mais aussi pour l'implication soutenue et le professionnalisme dont ils ont fait preuve au cours de cette période de transition.

Je vous invite à assister à la présentation du budget 2015 lors de la séance extraordinaire le 15 décembre prochain à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires ainsi que les projets retenus pour la prochaine année financière. Pour ceux qui ne pourront pas y assister, les documents seront envoyés à chaque résidence par la poste d'ici la fin décembre et disponibles en ligne sur le site Internet de la Municipalité dans les jours suivant le dépôt du budget.

Merci pour votre attention et bonne fin de soirée.

Le maire de la Municipalité d'Oka,

Pascal Quevillon